

BURGER KING
Du boeuf pur à 100%, grille sur le feu, garni de ketchup, de moutarde et de cornichons.
49¢
Une vraie bonne offre. Un vrai bon hamburger.
(Limite de 3 par client)

Chez nous

Georgeville

Des appuis de partout pour le taureau menacé



Amiante

Le chef de police devient capitaine des incendies

Les maires ravis de la nomination de Roger Lefebvre

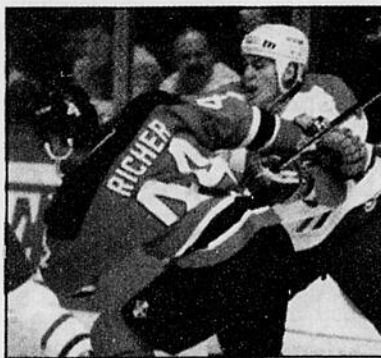
Orford

Robert Benoit dit n'éprouver aucune déception

CAHIER B

LES SPORTS C1

Le Canadien bat aussi les Devils



MÉTÉO A2

(13e jour de l'année)

Faible neige: max. -7
Lever du soleil: 7h24
Coucher du soleil: 16h27
Demain: neige

AUJOURD'HUI

Pages spéciales

Les Mariés

1994

Une réalisation du service de la publicité de La Tribune

61369

Un dépanneur attrape le voleur au couteau

□ L'homme est pourchassé après son sixième méfait en sept jours, à Sherbrooke

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Peu de gens connaissent Rénald Lemire, âgé de 36 ans, de Sherbrooke mais les propriétaires de dépanneurs de la ville de Sherbrooke lui doivent une fière chandelle.

Dans la soirée de mardi, il a poursuivi puis maîtrisé le fameux voleur au long couteau qui, du 5 au 11 janvier, a perpétré six vols qualifiés dans des dépanneurs et postes d'essence de la ville.

Commis de soirée au dépanneur Monique, 151 rue Alexandre, coin Ball, dans le quartier centre-sud de Sherbrooke, il a entendu la porte du commerce s'ouvrir.

«Je me suis dirigé vers le comptoir pour servir le client. Il avait une cagoule sur le visage mais cela ne m'a pas surpris plus qu'il ne fallait étant donné les rigueurs du présent hiver. Quand je suis arrivé derrière le comptoir, il a sorti un couteau avec une lame de quasiment un pied et il a demandé la caisse», a raconté M. Lemire qui, après avoir ouvert la caisse, s'est tassé vers le mur derrière lui, laissant le voleur s'arranger tout seul.

A cause de la largeur du comptoir et de l'endroit du tiroir-caisse, le voleur a tenté tant bien que mal d'agripper les coupures avec une main tout en tenant le couteau de l'autre.

Afin d'accélérer la procédure de prise du butin, le voleur a posé son couteau sur le comptoir. Erreur!

De petite taille et de poids moyen, Rénald Lemire n'a rien d'un lutteur de l'Association mondiale de lutte mais il est vif comme un Oleg Petrov, cet ailier droit du Canadien qui peut se fauiler dans un trou de serrure pour peu qu'on lui en donne l'occasion.

Il a saisi le couteau puis il a mis l'autre main sur l'individu dans l'espoir de le retenir. Le voleur s'est bien démené qu'il a pu se dégager et quitter le dépanneur en courant.

Qu'à cela ne tienne, M. Lemire s'est lancé à sa poursuite avec le couteau toujours dans sa main.

«Quand il a traversé la rue Alexandre, il a failli se faire renverser par un véhicule. Il a posé le pied



M. Rénald Lemire raconte sa confrontation avec le voleur au long couteau.

sur le pare-chocs puis il a mis une main sur le capot pour se donner un élan et esquiver le choc. Moi, j'ai passé par l'arrière du véhicule.»

Il a réussi à rattraper le voleur sur la rue Ball mais auparavant il avait décidé de lancer le couteau. «Quand j'ai vu la surprise sur le visage des passants et que j'avais toujours le couteau en main, je m'en suis débarrassé. De toute façon, je ne voulais blesser personne.»

Le couteau a été récupéré en face du 286 rue Ball.

Des notions de judo et d'auto-défense ont servi M. Lemire qui n'a pas eu trop de mal à maîtriser le suspect qui avait toujours l'argent du dépanneur dans ses mains.

«Prends l'argent et laisse-moi partir me disait-il, mais il n'en était pas question. Toutefois ça ne réglait

pas mon problème. Je savais qu'il n'y avait personne dans le dépanneur, qu'il n'y avait plus d'argent et je ne voulais pas laisser le suspect s'enfuir.»

Comme dans les films à suspense, la Providence a fait le reste. Un imposant gaillard, du nom de Gérald Brodeur, gardien de prison, est arrivé dans le décor.

Il a tendu sa badge d'agent de la paix à M. Lemire et il lui a demandé s'il avait besoin d'un coup de main.

C'en était fait de Patrick Pelletier, âgé de 23 ans, de Sherbrooke. Le jeune homme sans passé judiciaire a été conduit au quartier général et incarcéré pour la nuit.

Il a comparu au palais de justice de Sherbrooke, hier après-midi, devant le juge Gérald Desmarais, de la Cour du Québec, sous des accusa-

tions de vols qualifiés les 5, 7, 8, 10 (deux fois) et 11 janvier dans les commerces suivants: Gaz Bar Dunois, Esso Jacques-Cartier, Dépanneur Lemieux, rue McManamy, Dépanneur Céline, rue Belvédère Nord, poste d'essence Ultramar et Lave-auto, rue Alexandre, enfin, Dépanneur Chez Monique, rue Alexandre.

On a également ajouté à la liste deux accusations de port de déguisement. Devant ces faits d'arme... blanche, le procureur André Campagna s'est opposé à la remise en liberté de l'accusé qui reviendra devant le tribunal aujourd'hui pour la requête en détention. L'avocate Hélène Lacroix a représenté Pelletier, hier.

La grande rivale égratignée

□ Le mari et le garde du corps de Harding seraient impliqués dans l'agression de Kerrigan

Detroit (AP, Reuter)

Le chef de police de la ville de Detroit a laissé entendre, tard hier soir, que les personnes coupables de l'agression sur la patineuse américaine Nancy Kerrigan avaient été identifiées et que le mari et le garde du corps de la principale rivale de Kerrigan, Tonya Harding, pourraient être impliqués.

Le FBI a institué sa propre enquête dans cette affaire, mais a refusé de confirmer les rumeurs selon lesquelles Jeff Gillooly, le mari de Harding, et Shawn Eric Eckardt, le garde du corps de cette dernière, seraient impliqués.

La police de Detroit a d'ailleurs refusé de confirmer la participation diffusée sur les ondes de NBC voulant qu'Eckardt ait participé à l'agression.

Selon NBC, Eckardt aurait pourtant avoué sa participation au complot visant à blesser Kerrigan, la médaillée de bronze aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992.

Le chef de police de Detroit Isaiah McKinnon a déclaré que l'enquête «tirait à sa fin» et que les autorités seraient bientôt en mesure de pointer les coupables du doigt.

L'adjoint de McKinnon, Benny Napoleon, a quant à lui affirmé qu'il attendait l'autorisation du FBI avant de divulguer l'identité des présumés coupables.

«Mais ce ne sera pas pour ce soir», a précisé Napoleon.

La semaine dernière, un homme brandissant une barre de fer a frappé Kerrigan, la championne américaine en titre à ce moment, après un entraînement au Cobo Hall, de Detroit. Elle a souffert d'une sévère contusion, et cela l'a obligée à se retirer des champion-



La nouvelle championne américaine, Tonya Harding (à gauche), en compagnie de Nancy Kerrigan après la compétition de la fin de semaine dernière, à laquelle l'ex-championne n'a pu prendre part.

nats des Etats-Unis. L'agresseur a réussi à s'échapper.

Dans une entrevue accordée au

poste de télévision KOIN à Portland, Harding avait démenti, mardi, être liée à l'agression. Elle avait pré-

cisé qu'elle «voulait vraiment se mesurer» à Nancy Kerrigan lors des championnats des Etats-Unis de patinage artistique qu'elle a facilement remportés samedi à Detroit. Championne américaine en 1991, elle avait fini quatrième aux Jeux Olympiques d'Albertville en 1992.

Hier, la nouvelle championne américaine a subitement annulé sa participation à une représentation en Virginie. Harding a expliqué qu'elle ne pourrait disputer l'épreuve en raison de «problèmes avec les médias». C'est du moins ce qu'a expliqué une porte-parole de la compétition.

LA BONNE NOUVELLE

Déjà 300 inscriptions

Déjà 300 personnes sont inscrites pour la session d'hiver d'activités aux aînés de l'Université de Sherbrooke. Au Bureau de l'éducation aux adultes de l'U.S., on s'attend à presque doubler ce chiffre d'ici la fin de la période d'inscription, le 17 janvier.

Les 33 activités prévues débuteront la semaine du 23 janvier. Seules conditions d'admission: avoir 50 ans et plus et vouloir maintenir ou développer son autonomie mentale, physique ou sociale.

Une séance gratuite d'accueil et d'information aura lieu aujourd'hui, de 9h30 à midi, à la salle Maurice O'Bready de l'université.



Roger Nicolet

Nicolet se retire pour rebondir

Gilles DALLAIRE Magog

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Roger Nicolet, vient de faire un pas de plus vers la scène politique provinciale. Hier soir, il a pris un bon nombre des membres du conseil des maires de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog par surprise en annonçant qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de préfet.

M. Nicolet qui occupait ce poste depuis la création des municipalités régionales de comté en 1982 et qui, depuis 1985, était président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, a motivé publiquement son recul par la lourdeur des autres tâches qu'il assume et par son désir de laisser à un autre maire la chance de faire valoir ses capacités et de poursuivre les efforts qu'il a déployés en faveur du développement de toutes les ressources de la municipalité régionale de comté et de l'émergence d'une conscience et d'une identité régionale.

Cela, c'est la version officielle. M. Nicolet, qui est maire d'Aust- tin depuis 1977 et qui est ouvertement courtois par le Parti québécois, a confié privément qu'il réfléchit à son avenir politique et qu'il dévoilera sa décision lors d'une conférence de presse qu'il tiendra demain. Or, tout indique qu'il sera candidat du PQ dans Shefford, d'autant que le bureau de Jacques Parizeau laissait savoir hier que le chef péquiste sera à Granby pour annoncer une candidature vedette.

Déjà dans ce comté, la venue éventuelle de Roger Nicolet suscite le mécontentement d'un des deux candidats en lice, Jean-Roch Marois, qui dénonce ce geste qui va, à son avis, «miner la crédibilité du parti auprès de la base».

Roger Nicolet est résident du comté de Brome-Missisquoi mais il ne voudrait pas croiser le fer avec le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, avec qui il a de bonnes relations.

Il ne veut pas non plus affronter le libéral Robert Benoit, son voisin pour qui il a plus que de l'estime.

Il est plus probable qu'il choisisse Shefford, où un scrutin complémentaire sera tenu le 28 février à la suite de la démission du député Roger Paré, aux prises avec une santé chancelante. M. Nicolet est resté muet lorsque la question lui a été posée.

Il semble encore possible qu'il se dirige vers Montréal où le Parti québécois serait disposé à lui offrir un comté relativement sûr.

Selon un informateur qui dit bien le connaître, M. Nicolet aimerait clairement poser sa candidature dans Shefford. Il hésiterait toutefois à le faire parce qu'il ne voudrait pas prêter le flanc à une accusation de parachutage. Si tel devait être le cas, il aimerait mieux poser sa candidature dans un comté de Montréal.

Bon nombre d'observateurs de la scène politique provinciale président que, si le Parti québécois est porté au pouvoir lors du prochain scrutin, un ministère prestigieux sera confié à M. Nicolet, à supposer qu'il fasse le saut dans l'arène provinciale.

Les maires de la MRC Memphrémagog ont élu M. Pierre Rivrain, de Stukely, pour occuper le poste de préfet laissé vacant par M. Nicolet.

EMPLOIS DU JOUR

Nettoyeur(euse) /presseur(euse)
Code prof: 6681 # 2833966
Lieu: Sherbrooke
Exigences: obligatoire expérience dans le nettoyage à sec et pressage de vêtements, postes dans divers commerces de nettoyage à Sherbrooke et environs
Salaire: à négocier
Fonctions: nettoyer à sec, à la main ou à la machine, des vêtements et autres articles, pressage.

Naturaliste
Code prof: 2121 # 2833887
Lieu: Sherbrooke
Exigences: PDE-PSR, être prestataire de la Sécurité du revenu, diplôme études collégiales en assainissement des eaux ou écologie appliquée
Salaire: 7.50 \$/heure
Fonctions: participer à la réalisation d'une exposition traitant de la santé et l'environnement, préparation de matériel, accueil des visiteurs, animation.

Technicien/ne ass. qualité
Code prof: 2233 # 2834214
Lieu: Waterville
Exigences: D.E.C. génie industriel ou mécanique, bilingue, expérience en assurances, qualité ou contrôle qualité, connaissance micro-informatique, disponible pour surtemps
Salaire: à discuter
Fonctions: travail au service de la qualité, suivi de problèmes, coordonner les plaintes, apporter les corrections, formation auprès des employés de production.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL.: 569-1600
240, rue Montréal
Sherbrooke,
Québec

LOGE DES ÉLANS

VENDREDI 14 JANVIER

PAIN DE VIANDE
Les Chefs Gilles et Laurent Waite

SOUPER À LA PERCHAUDE LE 19 JANVIER

Réservez vos billets maintenant
Réservations: 569-1600

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 94-01-12

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
999373	10 000 \$	964624	10 000 \$
99373	1 000 \$	64624	1 000 \$
9373	100 \$	4624	100 \$
373	10 \$	624	10 \$
73	5 \$	24	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
99937	1 000 \$	96462	1 000 \$
9993	100 \$	9646	100 \$
999	10 \$	964	10 \$
99	5 \$	96	5 \$
5 ^e numéro		6 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
319506	10 000 \$	200673	100 000 \$
19506	1 000 \$	00673	1 000 \$
9506	100 \$	0673	100 \$
506	10 \$	673	10 \$
06	5 \$	73	5 \$
7 ^e numéro		8 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
31950	1 000 \$	20067	1 000 \$
3195	100 \$	2006	100 \$
319	10 \$	200	10 \$
31	5 \$	20	5 \$

Panco

3	4	7	18	22
26	27	29	33	43
46	47	49	52	53
54	60	62	67	68

Tirage du 94-01-12

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Élève armé à l'école Le Ber

Un cas isolé ne doit pas menacer l'intégration

- Michel Ellyson, président du conseil des commissaires

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Nous ne devons pas gérer à partir d'un cas isolé.» Le président du conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Michel Ellyson, estime que l'incident de l'école Le Ber, où un jeune homme de 15 ans a pointé

une arme en direction d'un enseignant, ne doit pas avoir pour effet de remettre en cause le projet d'intégration des élèves en difficulté, dans les classes régulières.

Le jeune homme faisait partie d'un groupe d'élèves en cheminement particulier, c'est-à-dire en classe spéciale.

«Un tel événement ne doit pas dicter nos prises de décisions.»

M. Ellyson dit qu'il a été surpris d'apprendre l'incident, qu'il a qualifié de malheureux, mais il s'est refusé à toute interprétation des effets possibles de l'événement sur le projet d'intégration qu'étudie la CSCS depuis plus d'un an.

Il faut noter que le projet actuellement à l'étude avance l'hypothèse d'intégrer diverses catégories d'élèves qui ont des difficultés, tout

en maintenant l'existence de classes spécialisées pour les élèves qui devraient idéalement demeurer dans de telles classes, ainsi que l'existence de classes-ressources, où les élèves intégrés partiellement au régulier pourraient se retrouver pour des périodes variant selon leurs besoins particuliers.

Des parents et des enseignants ont souvent manifesté des inquié-

tes au sujet de l'intégration de certains élèves en alléguant qu'il pourrait s'agir d'une formule qui ne leur rend pas service et qui peut aussi handicaper les élèves de la classe régulière au plan académique.

A ce sujet, M. Ellyson note que la CSCS a, ces dernières années, intégré certains élèves et que sa performance académique va pourtant en s'améliorant depuis trois ans.



Le directeur a toujours su conserver son sang-froid

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Malgré la tension qui régnait hier dans la salle de classe où il a tenté de raisonner un élève armé, le directeur de la polyvalente Le Ber a toujours su garder son sang-froid.

«Je me suis senti comme d'habitude à cause de mon expérience avec les jeunes souffrant de troubles de comportement», dit Marcel Robidas.

D'un strict point de vue professionnel, il n'a pas «mal vécu» cette histoire. Ce n'est qu'à la sortie de la salle qu'il a pris conscience de l'ampleur du drame.

Il affirme avoir été guidé par son instinct lors de cette intervention. Les policiers lui ont d'ailleurs re-

proché d'être allé rejoindre le psycho-éducateur Mario Lapointe «parce qu'un otage c'était déjà trop». Mais il connaît bien l'adolescent, de même que ses parents, et ne pensait donc pas que se sa vie était menacée.

«A quelques occasions, je me suis demandé s'il allait me tirer dessus, admet-il, mais je ne me suis jamais senti menacé.»

Il attribue la réussite de leur intervention à deux facteurs: le fait que rien ni personne ne soit venu les perturber et, surtout, qu'ils aient pu être deux à convaincre le jeune de 15 ans d'abandonner son arme.

«Pendant que Mario discutait avec lui, explique-t-il, j'avais le temps de mettre de l'ordre dans mes idées pour reprendre le fil de la conversation là où on l'avait laissé.»

En ce qui a trait aux mesures de sécurité en vigueur à l'école Le Ber, il avoue «qu'il ne faut pas être naïf, il faut se questionner. Notre encadrement est minimal et suffisant

mais il faudra laisser retomber la poussière. Une chose est sûre, c'est qu'on va développer une curiosité plus grande... à l'endroit des élèves qui transportent des boîtes ou des colis.»

Il n'est certes pas question d'installer un système de caméra-témoignage - comme l'a fait une polyvalente de Winnipeg -, car, de toute façon, rien ne prouve que cela aurait eu un effet dissuasif. «Ni les gardiens ni le chauffeur d'autobus n'ont prêté attention à la boîte, rappelle M. Robidas. Est-ce un caméraman nous aurait permis de la remarquer davantage?...»

L'an passé, le personnel, les parents et les élèves se sont réunis pour étudier l'efficacité de l'encadrement à Le Ber. Et ils ont tous conclu qu'il n'y avait pas lieu de modifier les règles actuelles.

«Et c'est encore à la même conclusion que j'en arrive», soutient M. Robidas.

Le psycho-éducateur connaissait bien l'adolescent

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Le psycho-éducateur Mario Lapointe savait à qui il avait affaire. Il suit l'élève depuis longtemps et, après la conclusion de ce qu'il est convenu d'appeler une prise d'otage, il l'a même accompagné au poste de police.

Il savait très bien que la seule méthode qui convienne à dissuader l'adolescent de mener son projet à terme était de rester calme et de communiquer cette sérénité, afin d'établir un climat de confiance. «Il ne fallait pas hausser le timbre de notre voix», précise-t-il.

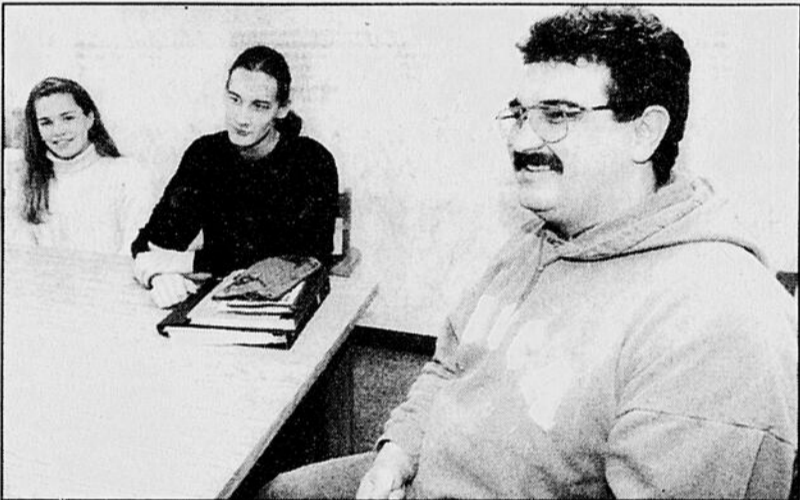
En compagnie du directeur Marcel Robidas, M. Lapointe a constamment requis l'attention du jeune. Sans le harceler, il l'interrogeait, cherchant à apprendre les motifs de son geste.

En aucun moment il n'a craint pour sa vie, bien que ce fût la première fois qu'il devait affronter un élève agressif et armé de surcroît. «Il m'a clairement dit qu'il n'avait pas l'intention de me tirer dessus, ajoute-t-il. Il n'a jamais dirigé l'arme contre moi.»

Il avoue que rien de tout cela n'était prévisible. «Je sentais un potentiel d'agressivité, dit-il, mais je pensais pas qu'il pouvait aller jusqu'à utiliser une arme.»

Selon lui, le jeune ira au Relais Saint-François où, l'espère, il trouvera l'aide dont il a besoin.

Au cours de la première période, hier matin, il a rencontré les copains de classe de l'adolescent. Encore sous le choc, il leur a permis d'exprimer leurs inquiétudes mais aussi leur méfiance envers les médias qui, selon eux, auraient mal rapporté la nature de l'incident.



Mario Lapointe, psycho-éducateur, en compagnie de Sophie et Sébastien, du conseil étudiant.

Accusé de possession d'arme dans un dessein dangereux

Sherbrooke

Le jeune de 15 ans qui a semé la panique mardi, à la polyvalente Le Ber, a été accusé de possession d'arme dans un dessein dangereux.

La procureure Hélène Fabi s'est opposée à la remise en liberté provisoire de l'adolescent, qui comparaitra aujourd'hui dans le cadre de son enquête sous cautionnement.

Son avocate, Me Hélène Lacroix, a déposé un plaidoyer de non-culpabilité.

Par ailleurs, les policiers doivent encore déterminer la provenance du fusil de calibre 12 utilisé par le contrevenant. En vertu de la nouvelle loi sur le contrôle des armes à feu, tout propriétaire d'une arme est tenu responsable de son utilisation et doit veiller à ce qu'elle soit rangée dans un endroit verrouillé.

Selon le porte-parole des policiers, le constable Serge Fournier, les enquêteurs n'avaient pas encore interrogé hier soir les parents du jeune accusé.

Un geste que les élèves s'expliquent mal

Sherbrooke (JFG)

Les élèves de Le Ber pensent qu'il est difficile de déterminer les raisons profondes qui ont poussé un étudiant de 15 ans à venir à l'école armé d'un fusil.

Compréhensive, Sophie, 16 ans, pense que l'accumulation de frus-

trations à la maison explique souvent les dysfonctionnements à l'école. Cela ne l'empêche pas de se sentir mal à l'aise lors des rares fois où elle passe devant le local réservé aux élèves avec des troubles de comportement.

Mais l'événement n'a pas semblé la bouleverser outre mesure. Alors que tous ses amis se sont mis à paniquer mardi après-midi, elle

est resté calme.

Pour sa part, Sébastien, 16 ans, déplore le sort réservé à la polyvalente Le Ber par les médias et surtout au sein de la population. «La réputation de Le Ber va en prendre un coup», prévoit-il.

La Tribune vous appelle...

Comme chaque automne et chaque hiver, des préposés à la sollicitation téléphonique contacteront dans les prochaines semaines, le public de la grande région desservie par votre quotidien pour offrir de recevoir La Tribune.

Les personnes non-abonnées mais aussi des lecteurs et lectrices actuels auprès de qui ils s'informeront de la qualité du service, de la ponctualité de la livraison du camelot ou du camelot motorisé, bref du degré de satisfaction.

Depuis le 10 janvier et jusqu'à la mi-avril, les téléphonistes auront joint la plupart des foyers de la région, soit de Magog à Thet-

ford Mines, de Rock Island à Victoriaville et de Lac-Mégantic à Drummondville, sans oublier la grande région métropolitaine de Sherbrooke.

Plus que jamais, La Tribune vous offre une information complète dans tous les domaines: actualité locale, régionale et nationale, coup d'oeil sur le monde, les affaires, les arts et spectacles, des opinions, des commentaires, des analyses, du sport, des chroniques, des photos, des concours, de la couleur, de la vie!

«Pour tout savoir, il vous faut La Tribune... et c'est pour cela que nous insistons tant pour vous l'offrir.»

LA LOTTO 6 / 49 10-24-26-30-40-47 (6)

L'EXTRA 9 4 9 2 7 2

LA QUOTIDIENNE 6 6 5 - 3 1 4 6

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile: Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3.43
Taux de vente du Québec: \$28
Coût à l'abonné: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

Abonnement par le poste au Canada, sous droits réservés par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155.00, TPS \$10.85; TQV \$13.27 = \$179.12
6 mois \$81.00, TPS \$5.67; TQV \$ 6.93 = \$93.60
3 mois \$42.00, TPS \$2.94; TQV \$ 3.60 = \$48.54
1 mois \$22.00, TPS \$1.54; TQV \$ 1.88 = \$25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210.00, TPS \$14.70; TQV \$17.98 = \$242.68
6 mois \$110.00, TPS \$7.70; TQV \$9.13 = \$126.73
3 mois \$55.00, TPS \$3.85; TQV \$ 4.56 = \$63.23
1 mois \$30.00, TPS \$2.10; TQV \$ 2.50 = \$34.50

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	QUELQUES FLOCONS	QUELQUES FLOCONS	QUELQUES FLOCONS	ENSOLEILLÉ
max - 7	min - 18	max - 12	- 24/- 18	- 27/- 18

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Los Angeles	08 24
Acapulco	23 31	Mexico	03 22
Barbade	24 29	Miami Beach	22 23
Bermudes	16 18	Nassau	22 24
Daytona B.	17 23	Orlando	18 23
Honolulu	22 28	P. Springs	14 21
Kingston	25 31	Reno	04 11
La Havane	15 27	San Juan	24 28
Las Vegas	9 14	Tampa	17 24

INDEX

Arts:	A-8	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-4	Horoscope:	B-4
Décès:	D-6	Petites annonces:	D-3
De tout et de tous:	B-4	Sports:	C-1
Économie:	D-1	Vivre:	B-6

Actualité en bref

Gare à la rage

Bien que la situation ne soit pas alarmante, Agriculture Canada met en garde la population contre une épidémie de rage dans la région. Depuis août dernier, on compte 11 cas positifs et cinq suspects.

Les espèces atteintes sont les renards et les mouffettes. On dénombre aussi un chien et un chat parmi les porteurs. Les municipalités touchées sont la Ville de Magog, le Canton de Magog, le Canton d'Orford, Saint-Élie d'Orford, Saint-Denis-de-Brompton et Danville.

Agriculture Canada suggère la prudence face aux animaux sauvages en particulier.

911: décision en février ou mars

Sherbrooke (DD) - Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, croit possible une décision sur le service téléphonique d'urgence 9-1-1 pour le mois de février ou le mois de mars.

«Le coût du fonctionnement, on ne le connaît pas encore», explique-t-il.

L'administration municipale sait cependant déjà qu'il lui faudra consacrer 150 000 \$ à l'achat d'équipement pour ce système réclamé depuis quelques années par la population et les services d'urgence.

«Ce serait un service à rendre à la population», indique M. Gervais.

Invité à dire si le 9-1-1 pourrait aussi desservir les municipalités de banlieue, M. Gervais répond que «si on le part, si les villes de la MRC (de Sherbrooke) sont intéressées, on est ouvert».

Il faut dire que le service de protection contre les incendies et la police de la Ville de Sherbrooke desservent déjà une bonne partie de la banlieue en vertu d'ententes inter-municipales.

La Commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a autorisé en août l'implantation du système d'appels d'urgence 9-1-1 au Québec.

Radio-Québec parle de Nova Sylva

Radio-Québec diffusera un reportage sur l'entreprise sherbrookoise Nova Sylva lors de son émission «Feu vert», le dimanche 16 janvier à 17h30 et en reprise le mardi 18 janvier à 23h00.

Le reportage, réalisé à Sherbrooke et à Montréal, portera sur le programme de compostage de Nova Sylva, qui touche 86 municipalités au Québec, et la poubelle «intelligente» commercialisée par cette entreprise pour les matières recyclables.

Reportage dans une revue internationale

Sherbrooke (GF) - La Ville de Sherbrooke, trois entreprises et trois institutions de Sherbrooke font l'objet de reportages publiés dans un récent numéro d'une revue française bilingue distribuée à 30 000 exemplaires à travers le monde.

La revue «Technopolis International» consacre en effet entièrement ce numéro au Québec et à sa situation économique. Les articles sont peu élaborés mais accompagnés de photographies couleurs attirantes présentant la Ville de Sherbrooke, l'Université de Sherbrooke, le Centre Microtech, la Société de micro-électronique de Sherbrooke, C-MAC, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et l'Hôpital d'Youville.

Cette revue française écrite en français et en anglais est diffusée à l'ensemble des acteurs des technopoles (les ministères, collectivités locales, centres de recherche, groupes immobiliers, groupes d'entreprises, sociétés de haute technologie). De manière bimensuelle, elle fait part des manifestations, des congrès nationaux et internationaux et des activités dans les parcs technologiques à travers l'Europe.

Technopolis International a profité de la tenue de l'assemblée générale de l'Association de university related research parks et de l'International association of science parks, à Montréal, en 1993, pour réaliser ce dossier «Québec, une économie ouverte sur le monde».

La Société de développement économique de la région de Sherbrooke (SDERS) a collaboré à l'élaboration de ces reportages.

Vente de cigarettes de contrebande au grand jour

Les dépanneurs invitent la GRC...

Claude PLANTE Sherbrooke

«T out ce que nous voulons c'est que les policiers de la GRC nous arrêtent pendant que nous vendrons des cigarettes illégales.»

Porte-parole du MATRAC (Mouvement d'Abolition des Taxes Réservées Aux Cigarettes), André Marcotte, s'attend bien que le 26 janvier prochain, peu après qu'une trentaine de propriétaires de dépanneurs de la région de Sherbrooke aient débuté la vente de cigarettes illégales, des agents fédéraux viendront leur mettre la main au collet.

Le site de l'activité illégale n'est

pas encore déterminé. Mais la vente n'aura pas lieu dans les dépanneurs, pour ne pas mettre directement en cause les propriétaires, avance M. Marcotte.

«Nous avons quelques endroits en vue, mais rien n'est encore décidé. La vente débutera vers 13h et se terminera à 16h... même si nous pensons que nous serons arrêtés avant.»

La boutique hors-taxes tenue par MATRAC à Sherbrooke s'inscrit dans une série d'autres coups de force du mouvement, soutenu par plus de 300 détaillants à travers le Québec. Celui de Sherbrooke apparaîtra deux jours après le commerce improvisé de Deux-Montagnes, près de Montréal. Par la suite, au deux jours, parcelles

ventes de cigarettes illégales auront lieu dans d'autres régions de la province.

Le prix a déjà été fixé: 20 \$ la carton ou 3 \$ la paquet (au lieu de 45,98 \$ et 6,24 \$ pour la cigarette légale... avec taxes). La marchandise proviendra d'un contrebandier de la région que M. Marcotte ne veut évidemment pas identifier.

M. Marcotte ajoute que «le but est aussi de congestionner le système judiciaire. S'ils nous arrêtent tous en même temps, les juges devront ajuster leur décision».

«Si les policiers n'appliquent pas la loi, nous pourrions dire qu'ils ne font pas leur travail, renchérit le porte-parole du MATRAC. Nous voulons que les médias soient là: nous ne ferons pas cela en ca-

chette.»

Pour M. Marcotte, propriétaire du dépanneur au Carrefour-Dunant, à Sherbrooke, et président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, les taxes ajoutées lors de la vente des cigarettes sont un fardeau horriblement difficile à supporter.

«Je n'ai pas vendu de carton de cigarettes depuis un an et demi! Il y a des supermarchés qui ne vendent même pas pour 1000 \$ de cigarettes par semaine.»

Du côté de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), on s'est refusé à tout commentaire. L'agent Alain Dionne n'a pas voulu dévoiler quoi que ce soit concernant une éventuelle intervention policière pour arrêter les fraudeurs.



André Marcotte

L'ascension de Monique Gagnon-Tremblay ne surprend pas son amie d'enfance Monique Béburé

«Elle va jusqu'au bout dans tout»

Gilles BESMARGIAN Plessisville

La nomination de Monique Gagnon-Tremblay au poste de vice-première ministre du Québec et présidente du Conseil du trésor n'a aucunement étonné son amie de toujours, Monique Béburé de Plessisville, cette municipalité des Bois-Francs où la députée de Saint-François a vu le jour.

«C'est une femme qui n'a jamais compté ses heures dans tout ce qu'elle entreprenait. Elle va toujours jusqu'au bout dans tout et je demeure convaincue qu'elle conti-

nuera à se donner entièrement. C'est un bourreau de travail, comme tous les autres membres de sa famille d'ailleurs. Monique est pausée et très observatrice. Elle possède un excellent jugement et un bon tempérament. Je ne lui connais aucun défaut», de confier Mme Béburé en souriant.

Depuis des lunes, exception faite d'une certaine période il y a déjà quelques années, les deux copines demeurent en étroite relation. Régulièrement, elles communiquent ensemble pour prendre des nouvelles. Occasionnellement, elles se retrouvent devant une bonne table pour jaser de choses et d'autres.

L'amitié entre les deux Monique remonte à l'école primaire Saint-Casimir à Plessisville. Elles ont grandi ensemble, joué ensemble, sorti ensemble et, bien sûr, connu leurs premiers «chums» ensemble.

La nouvelle vice-Première ministre était-elle une première de classe? A cette question, Mme Béburé répond: «Non, mais elle avait toujours d'excellentes notes. Elle avait beaucoup de talent et d'ambition. Ça se sen-



tant qu'elle a décidé de poursuivre ses études au Cégep de Victoriaville pour décrocher un baccalauréat en arts, avant de se diriger à l'université au début des années 1960.

Déménagement

C'est aussi à peu près à cette époque que les deux Monique se sont pour ainsi dire perdues de vue durant un certain temps. Mme Béburé a épousé Laurent Dubois en 1964 et la mère de Mme Gagnon a déménagé chez une soeur de cette dernière à Ascot Corner. «Par la force des choses, Monique venait moins souvent à Plessisville. Les occasions de se voir avaient donc diminué considérablement», ajoute-t-elle. Depuis quelques années cependant, la vieille amitié a refait surface et les contacts sont plus fréquents.

«Elle était déjà à l'époque».

L'été, comme la plupart des jeunes de leur âge, elles fréquentaient le terrain de jeux de Plessisville, se baignaient dans la rivière qui sillonne la municipalité et «faisaient du parterre». En saison hivernale, elles patinaient sur les surfaces glacées extérieures ou se rendaient dans le Rang 9 pour faire du ski ou de la traîne sauvage.

Devenues adolescentes, elles ont de nouveau fréquenté la même école secondaire dans la capitale de l'Érable. Une fois cette étape complétée, Monique Gagnon a suivi un cours en secrétariat dans une institution anglophone avant de devenir la secrétaire du notaire Jean R. Tétreault (un vieil organisateur libéral), mais seulement après avoir tenté l'expérience d'hôtesse de l'air. Ça n'a duré que trois semaines...

Comme bien d'autres, Mme Béburé croit que c'est probablement dans le cadre de son travail chez Me Tétreault que son amie a pris le goût et au droit et à la politique, en plus de s'impliquer dans une foule d'organismes du milieu, considé-

rant qu'elle a décidé de poursuivre ses études au Cégep de Victoriaville pour décrocher un baccalauréat en arts, avant de se diriger à l'université au début des années 1960.

«Elle était déjà à l'époque».

L'été, comme la plupart des jeunes de leur âge, elles fréquentaient le terrain de jeux de Plessisville, se baignaient dans la rivière qui sillonne la municipalité et «faisaient du parterre». En saison hivernale, elles patinaient sur les surfaces glacées extérieures ou se rendaient dans le Rang 9 pour faire du ski ou de la traîne sauvage.

Devenues adolescentes, elles ont de nouveau fréquenté la même école secondaire dans la capitale de l'Érable. Une fois cette étape complétée, Monique Gagnon a suivi un cours en secrétariat dans une institution anglophone avant de devenir la secrétaire du notaire Jean R. Tétreault (un vieil organisateur libéral), mais seulement après avoir tenté l'expérience d'hôtesse de l'air. Ça n'a duré que trois semaines...

Comme bien d'autres, Mme Béburé croit que c'est probablement dans le cadre de son travail chez Me Tétreault que son amie a pris le goût et au droit et à la politique, en plus de s'impliquer dans une foule d'organismes du milieu, considé-

Coupures d'électricité en hiver

Gervais désire «améliorer encore un peu les choses»

Sherbrooke (FG)

Même s'il est hors de question pour l'instant d'émettre une directive à l'effet de cesser, en hiver, les coupures d'électricité pour les clients qui ne paient pas leur compte, le maire Paul Gervais essaie de voir s'il ne «serait pas possible d'améliorer encore un peu les choses».

«Par exemple, au lieu d'attendre en janvier pour couper l'électricité à un client qui n'a rien payé de son compte à Hydro-Sherbrooke depuis juin ou juillet, n'y aurait-il pas lieu de procéder dès le mois de novembre?», s'est-il interrogé hier, précisant bien qu'il n'adresse par là aucun blâme à l'endroit du service municipal. Mais néanmoins, des vérifications seront faites à cet effet: s'il s'avérait possible de couper le courant à l'automne plutôt qu'en hiver, on réduirait les problèmes et le montant à recouvrer serait moins élevé.

S'il est conscient du risque

d'une telle procédure (coupures de courant en hiver), le maire de Sherbrooke n'entend cependant pas inviter son conseil municipal à imiter Hydro-Québec et à ainsi mettre fin à l'interruption de courant en hiver. «Pour l'instant, la politique adoptée par le conseil est toujours en vigueur», a-t-il signalé, disant avoir été informé que depuis qu'Hydro-Québec a mis fin aux coupures en hiver (à la suite d'ailleurs d'un incendie mortel dans la région de Trois-Rivières, l'an dernier), les mauvaises créances se sont multipliées par quatre.

«Ce n'est pas facile de trouver un juste milieu avec un sujet comme celui-ci», note M. Gervais. D'une part, ce sont des locataires qui n'ont jamais versé un sou à leur compte ou qui ne donnent aucune nouvelle d'eux pour prendre l'attente. D'autre part, les mauvaises créances (480 000 \$ en 1993) sont absorbées par les clients qui, eux, paient leur compte.»

Dans le cas des sept débran-

chements intervenus hier, le maire de Sherbrooke a soumis que «tout s'est fait dans le respect de la politique adoptée par le conseil municipal».

Et du reste, le directeur du service municipal, Roger Vachon, a confirmé que pour six d'entre eux, le courant avait été rétabli avant la fin de la journée. Dans l'autre cas, le locataire avait selon toute vraisemblance quitté les lieux. «L'histoire nous montre que c'est pratiquement toujours ainsi: quand on coupe le courant, après plusieurs mois et les avis, les gens réagissent et nous contactent pour prendre les arrangements», a dit M. Vachon.

Au sujet des locataires qui ont quitté les lieux, c'est environ le tiers des cas. Cela signifie habituellement une perte financière pour Hydro-Sherbrooke, sauf si cet abonné revient ultérieurement dans le réseau. On fait alors en sorte de prendre les arrangements pour récupérer les sommes dues.

Il n'est pas question que Québec s'en mêle

Sherbrooke (FG)

C'est très directement la responsabilité d'un conseil municipal à qui appartient un réseau hydroélectrique de décider ou non s'il procédera à des interruptions de courant en hiver.

«Hydro-Québec ou le ministère de l'Énergie et des ressources ne dispose d'aucune juridiction en ce sens-là auprès d'un réseau indépendant», a ainsi fait valoir hier un porte-parole de ce ministère, Bernard Gervais.

Selon lui donc, il appartient uniquement au conseil municipal de décider de la politique à suivre en matière de débranchement pour les clients qui ne paient pas leur compte. Donc, même si des clients d'Hydro-Sherbrooke ou d'un autre réseau municipal faisaient des présentations à l'effet de modifier cette politique, on l'orienterait vers l'autorité concernée; en l'occurrence le conseil municipal de Sherbrooke dans le cas d'Hydro-Sherbrooke. Mais du reste, cela n'est qu'une hypothèse car M. Gervais souligne que le ministère n'a jamais été saisi d'une telle demande.

Le proprio met le voleur en fuite

Albert BÉRUBÉ Rock Forest

Même si la police a mis la main au collet d'un voleur de dépanneurs, avant-hier, à Sherbrooke, d'autres malfaiteurs du genre continuent à courir les rues: un individu armé d'un marteau de soudeur a raté sa tentative de vol au Dépanneur Gama de Rock Forest, hier soir, vers 21 h 20, lorsque le propriétaire de l'établissement, Jean-Claude Dussault, a riposté avec une barre de fer qu'il gardait à proximité de sa caisse.

Le bandit solitaire a préféré ne pas croiser le fer avec son vis-à-vis et il s'est enfui à toutes jambes dans le stationnement, à l'angle du chemin du Curé et du boulevard Bertrand-Fabi, où M. Dussault l'a poursuivi, sans toutefois pouvoir le rattraper.

Le voleur est vite monté dans sa voiture, genre Duster noire du début des années 70, et il a embrayé en direction des rues Francheville, Faucher, Flaming, après quoi il a finalement réussi à sortir du secteur et à disparaître dans la circulation.

La police a en main une cassette vidéo du dépanneur sur laquelle apparaît le voleur, a indiqué le constable Michel Couture de Rock Forest. Le bandit mesure environ 5 pieds 9 pouces, dit-il, pèse environ 150 livres, a le visage ravagé par l'acnée et aurait environ 22 ans. Portant une moustache noire, il était vêtu d'une tuque et de bottes noires, et d'un manteau trois-quarts, genre suède, arborant deux écussons du côté droit et un autre du côté gauche. L'enquêteur Claude Monfette s'occupe du dossier.

LES MARIÉS 1994

DES PAGES SPÉCIALES SERONT CONSACRÉES À CET ÉVÉNEMENT MAJEUR. À LIRE ABSOLUMENT!

AUJOURD'HUI DANS LaTribune

Le combat des infirmières auxiliaires s'élargit

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La bataille livrée par le Syndicat des infirmières auxiliaires de l'Hôtel-Dieu, de Sherbrooke, et appuyée par sa fédération, s'est élargie à un autre front, hier après-midi.

La présidente du syndicat, Suzanne Quirion, la conseillère technique de la fédération en région, Anny Bienvenue, et d'autres représentants syndicaux ont en effet profité de la tenue, dans un restaurant de Sherbrooke, d'une réunion des directrices et directeur de soins infirmiers de centres hospitaliers de la région, pour attirer à nouveau l'attention sur la situation précaire de leur profession. Ils ont interrompu la rencontre pour organiser une remise de «cadeaux».

«Le problème, c'est vrai non seulement à l'Hôtel-Dieu où la direction vient de fermer des postes d'infirmières auxiliaires en chirurgie, mais c'est un scénario qui se produit ou va se produire partout

au Québec», a signalé Mme Quirion.

Un réveil-matin

Les manifestantes ont ainsi remis un réveil-matin à la directrice des soins infirmiers de l'Hôtel-Dieu, Marie-Claire Pelletier, pour lui «rappeler qu'il est l'heure de prendre soin de notre profession».

Aux autres directrices présentes, elles ont remis un t-shirt aux couleurs du syndicat. Un message l'accompagnait. La fédération et le syndicat leur demandent de rechercher la meilleure façon d'utiliser les infirmières auxiliaires dans chaque établissement.

En favorisant les infirmières au détriment des infirmières auxiliaires, les directions font en sorte qu'environ 20 000 infirmières auxiliaires dans la province vivent dans l'incertitude et l'anxiété.

Ce message a été porté à l'attention des directrices Mireille Lacasse, du centre hospitalier La Providence, de Magog; Françoise Therrien, de Lac-Mégantic; Christine Koury, du Centre hospitalier

de Sherbrooke; Lise Gaudreau, du Centre hospitalier de soins de longue durée du Val St-François; et Denise Leconte, d'Asbestos; ainsi que du directeur du centre hospitalier St-Vincent de Paul, Denis Demers.

Par ailleurs, interrogée sur la déclaration de la présidente du syndicat des infirmières, Hélène Va-

chon, qui avouait être dans l'ignorance des motifs et des objectifs derrière les nouvelles structures de travail mises en place à l'Hôtel-Dieu, Mme Pelletier a signalé qu'une rencontre doit avoir lieu, aujourd'hui, à ce sujet entre les deux parties.

Elle a souligné que les réaménagements s'imposaient en chirurgie

où le besoin d'infirmières était réel. Ces réaménagements ont été portés à la connaissance de chacun dans le bulletin d'information interne. Aussi, Mme Pelletier estime que les besoins d'information du syndicat des infirmières portent surtout sur des aspects précis et non sur l'ensemble du dossier.

De son côté, le directeur général

de l'Hôtel-Dieu, Albert Painchaud, déclare que le dossier n'est pas propre à son établissement, mais bien d'ordre provincial. Depuis plusieurs années, dit-il, on assiste au plafonnement de la profession des infirmières auxiliaires. Il estime que la situation n'a rien de dramatique mais est amplifiée par l'attention que lui accordent les médias.

Six mois de prison après une neuvième arrestation pour facultés affaiblies

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure de Saint-François a condamné un conducteur à la peine maximale de six mois de détention et à une interdiction de reprendre le volant pendant trois ans, après une neuvième infraction pour capacité affaiblies depuis 1972.

Il vient de substituer cette sentence à une peine de 90 jours discontinus, imposée en première instance à Bernard Brault, âgé de 45 ans et demeurant rue Delorme, à Sherbrooke. Le juge Fréchette a souligné qu'il fallait se rendre à l'évidence que l'accusé ne montre aucun désir ou signe de réhabilita-

tion.

La police avait intercepté le prévenu le 14 avril, parce que son véhicule n'avait pas de feux arrière et avait constaté son état ébrié confirmé par un test d'alcoolémie de 170 mg. Le juge Fréchette a indiqué que la situation de l'inculpé est préoccupante, au point qu'il fallait le protéger contre lui-même.

«Le tribunal n'arrive pas à comprendre comment il se fait qu'une personne raisonnable ne fait ou n'entreprend quelque démarche que ce soit aux fins d'obtenir de l'aide, pour la solution d'une difficulté comme celle avec laquelle il est aux prises», a-t-il noté.

Le juge Fréchette a souligné qu'il lui semblait nécessaire de donner à la sentence un caractère de dissuasion, puisqu'aucun autre moyen n'avait convaincu l'accusé de

s'amender. «Celui-ci n'a malheureusement pas encore compris que, s'il pouvait consommer de l'alcool à volonté, il ne lui est pas permis de risquer sa vie et celle des autres au volant d'un véhicule en état de facultés affaiblies», a-t-il mentionné.

La cour a relaté que les capacités affaiblies au volant sont la cause première de nombreux accidents de la route qui, en plus de causer des dommages importants, entraînent des blessures aux conséquences graves quand ce n'est pas purement et simplement la mort.

«Heureusement pour lui, l'accusé n'a pas été impliqué jusqu'à maintenant dans ce genre d'accident, mais une seule fois pourrait être la dernière», a-t-il ajouté.

La procureure Claire Desgens avait demandé une révision de la

première condamnation imposée le 28 septembre, en invoquant qu'elle était nettement insuffisante et ne tenait pas compte des antécédents du prévenu, ainsi que des facteurs de dissuasion et d'exemplarité.

Elle a rappelé que Brault avait été condamné pour capacités affaiblies en 1972, 81, deux fois en 82, deux fois en 89 pour des infractions commises en quelques heures, ainsi que deux fois en 92, dont une pendant une interdiction de conduire.

Me Desgens avait alors plaidé que la dernière infraction de l'inculpé mérite la peine maximale de détention. Le juge Fréchette a donc retenu son argumentation.

Les jours de détention purgés par Brault depuis l'imposition de sa peine discontinuée seront retranchés de sa nouvelle condamnation.

FAITS DIVERS

Vite les voleurs? Encore plus que ça!

Sherbrooke - Un incident survenu en soirée mardi, 8e avenue, dans le quartier est de Sherbrooke, a livré deux leçons bonnes à retenir.

Ne devant quitter son véhicule que quelques minutes, la conductrice a laissé les portières débarrières et son sac à main à l'intérieur.

Vers 19 h 30, elle a constaté le vol de son sac à main, soit un peu d'argent, quelques brouilles et surtout, tous ses papiers et cartes.

Quand elle a donné sa version des faits aux policiers municipaux de Sherbrooke vers 21 h 30, elle avait appris des autorités de Visa qu'il y

avait déjà eu, dans ce court laps de temps, trois transactions avec sa carte de crédit.

Même pour une fraction de seconde, a rappelé l'intransigent Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke, il ne faut laisser ni les portières du véhicule déverrouillées ni rien de valeur à la vue et encore moins la clé de contact.

Quant à l'utilisation rapide qu'un voleur peut faire d'un bien volé... ça se passe de commentaires.

Tête dure ou système déficient

Sherbrooke - Plutôt que de s'im-

mobiliser au feu rouge, à l'entrée de l'intersection majeure des rues King Ouest et Des Grandes-Fourches, au cœur de Sherbrooke, un automobiliste s'est arrêté en plein centre de la chaussée.

Deux patrouilleurs de nuit se trouvaient par hasard dans le secteur et ont vu l'individu le nez collé dans son pare-brise givré essayant sans doute de deviner à quel endroit il pouvait bien se trouver.

Quand les policiers ont vérifié ce qu'il en était, une haleine capiteuse les a accueillis.

Le Forestois de 40 ans a été invité à une séance d'alcootest qui a bavassé des teneurs de 270 et de 260 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Mais la plus grosse surprise de la nuit concernait le permis de conduire de l'automobiliste. Ce permis était sous le coup de six sanctions pour amendes non payées ou encore pour des affaires criminelles. L'individu faisait pour sa part l'objet de deux mandats d'arrestation émis du côté de Saint-Hyacinthe et de la CUM.

La monnaie de commerce les a trahis

Sherbrooke - Lors d'une introduction avec effraction, rue Goyette, aux limites de Sherbrooke et d'Ascot dans le quartier ouest, des voleurs ont mis la main sur des bijoux, de l'argent mais également de la monnaie Canadienne Tira.

Le montant du vol a été établi à quelque 1400 \$ dont quelque 300 \$ en monnaie Canadienne Tira.

Ne négligeant aucun truc, la Police municipale de Sherbrooke a demandé l'assistance des deux magasins du même nom au cas où des acheteurs possédant beaucoup de billets du commerce s'y présentent.

Le stratagème a donné de bons résultats puisque quatre individus ont été appréhendés par les policiers.

Hier, on a appris qu'une seule personne, à savoir un individu jouissant d'une libération conditionnelle, serait accusé relativement à ce dossier de vol avec effraction.

Il résidait tout près du domicile de sa victime.

Courte balade pour deux jeunes

Sherbrooke - Deux heures après avoir été informés qu'une voiture familiale Ford Taurus 1988 avait été volée, rue Ontario, dans le quartier nord de Sherbrooke, les patrouilleurs Daniel Martin et Daniel Breton, de la Police municipale de Sherbrooke, ont intercepté le véhicule, près du centre-ville, avec deux jeunes suspects à bord.

L'automobile s'appretait à quitter la rue Gillespie pour la rue King, quand elle est apparue dans le collimateur des deux policiers.

Le conducteur, âgé de 18 ans, de Sherbrooke avait déjà des antécédents judiciaires à son actif tandis que son passager, un adolescent de 16 ans, a été remis à sa famille d'accueil.

ARGENT CANADIEN AU PAIR!

sauf sur le lait et les produits du tabac
LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES

**LENNY'S
LAKESIDE GROCERIES**
Rue Coventry, Newport, Vt.
Tél.: (802) 334-8028
(Tournez à droite à la
Banque Chittenden
400 verges sur la gauche
après le bureau de poste)

Ouvert 7 jours par semaine
Lundi au samedi:
8 h 30 à 18 h
Dimanche:
11 h à 15 h

60941



CHAMPLAIN
COLLEGIUM
EDUCATION
CENTER

UN RAPPEL
LES INSCRIPTIONS POUR LES COURS
D'HIVER AURONT LIEU AU:

385, rue Belvédère Sud, Sherbrooke, Téléphone: 563-9574

LE JEUDI 13 JANVIER

9:00 à 11:30
13:30 à 16:00
et de
18:00 à 19:30

COURS D'ANGLAIS
Inscriptions: de 13 h 30 à 14 h 30

NOUVEAUX ÉTUDIANTS
VEUILLEZ APPORTER VOTRE CERTIFICAT DE NAISSANCE
OU PREUVE DE CITOYENNETÉ CANADIENNE, SINON
VOUS NE POURREZ ÊTRE INSCRITS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ AU:
563-9574
385, rue Belvédère Sud, Sherbrooke



**ITA 100
ITALIEN INTENSIF**
(pour débutants)

- * 2 soir par semaine (lundi et jeudi)
- * 6 heures de cours par semaine (18 h 30-21 h 30)
- * Grammaire et conversation
- * Méthode directe et communicative



Débutant la semaine du 17 janvier 1994



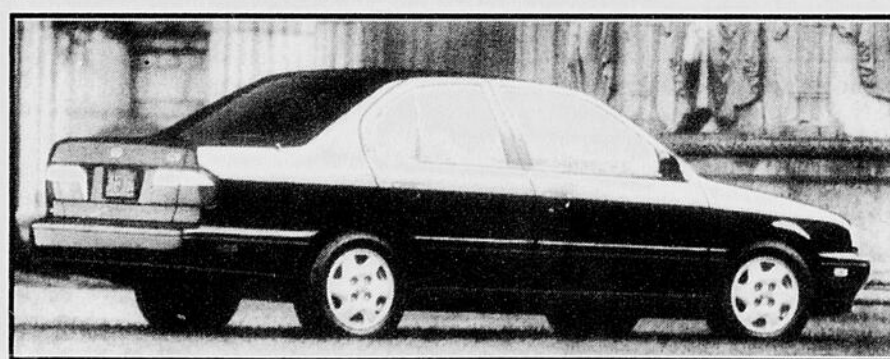
ÉDUCATION PERMANENTE
(819) 822-9670

SHERBROOKE  **INFINITI**

INFINITI G20

Une berline sport de luxe

- Traction avant.
- Suspension à bras multiples
- Différentiel auto-bloquant à couple visqueux. Freins ABS
- Entièrement équipée



349\$*/48 mois

Préparation et transport inclus.

INFINITI J30

Synonyme de perfection, luxe, sécurité et performance

Proclamée meilleure voiture de luxe en 1993 par l'Association des journalistes automobiles du Canada.



549\$*/48 mois

Préparation et transport inclus.

4280, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST 823-8008

Visitez notre salle d'exposition sans tarder




NISSAN

* Location 48 mois. Échange ou comptant de 3 000\$ pour la G20 et 5 000\$ pour la J30. Limite de 96 000 km sujet à l'approbation du crédit. 71 km excédentaire. Préparation et transport inclus. Taxes en sus.

In...
U...
e...
Serg...
U...
leurs com...
proc...
Rob...
guc...
recte...
serel...
de-la...
P...
de p...
mem...
local...
Sher...
crit...
base...
scola...
matit...
quel...
il la...
idéa...
contr...
cond...
notre...
À...
res p...
Card...
dat...
«L'éc...
Charl...
qube...
teurs...
veut...
doit p...
vre...»
C...
Robe...
tidien...
ment...
Gagn...
puté...
R...
de...
Gilles D...
P...
et d...
N...
feuille...
autant...
littique...
sionnel...
In...
comme...
autre...
de plu...
vergure...
changé...
savoir...
mariti...
Ville-M...
l'Unive...
le Cen...
le pont...
fontain...
ziz de...
Louvre...
Place...
Canadi...
mer se...
tent sa...
No...
père su...
est ven...
cadre...
entre l...
rich e...
Montr...
la rech...
matéria...
Ap...
ques ar...
ration...
Saint-L...
résoud...
causés...
associé...
Ville-M...
bles à...
nel Lo...
est en...
et il est...
nic-cor...
Knoll...
Et...
années...
municip...
plus ta...
comté...
tion de...
comté...
la mun...
de Me...
occupé...
qu'il ar...
généra...
septien...
SE...
Quand...
que tu...
cours-...
l'écou...

Investitures péquistes

Un 3e dans Saint-François et un 2e dans Johnson

Serge DENIS Sherbrooke

Un troisième candidat a officiellement annoncé, hier, son intention de porter les couleurs du Parti québécois dans le comté de Saint-François lors des prochaines élections. Il s'agit de Robert Gagné, un militant de longue date qui occupe le poste de directeur des écoles primaires la Passerelle à Waterville et Notre-Dame-de-la-Paix à Johnville.

Prenant la parole en conférence de presse devant une vingtaine de membres réunis dans le nouveau local du PQ, sur la rue King Est à Sherbrooke, Robert Gagné s'est décrit comme un travailleur de la base. «J'oeuvre dans le domaine scolaire comme directeur et tous les matins, je sens le malaise dans lequel est plongée notre société», a-t-il lancé à ses supporteurs. Sans idéal à moyen et à long terme, sans contrat social clair, nous sommes condamnés à perdre notre dignité, notre fierté.»

À l'instar de ses deux adversaires péquistes dans le comté (Serge Cardin et René Turcotte), le candidat affirme sa foi souverainiste. «L'échec de Meech, le non de Charlottetown, l'élection du Bloc québécois à Ottawa sont des indicateurs certains que notre population veut du changement. Le Québec doit prendre sa décision pour survivre.»

Cette volonté de renouveau, Robert Gagné dit la percevoir quotidiennement et il la croit suffisamment ferme pour déloger Monique Gagnon-Tremblay au poste de député de Saint-François. «Les gens

réclament du changement», dit-il avec conviction. Il ne s'est d'ailleurs pas gêné pour diriger une boutade à l'endroit de ceux qui lui demandent s'il croit être en mesure de remporter une élection contre un des gros canons du Parti libéral. «Un canon qui n'a plus de munitions et qui ne fait que nous jeter de la poudre aux yeux ne nous fait pas peur.»

Pratiquement au même moment, dans les locaux du Syndicat des pâtes et papiers de la Domtar à Windsor, Pierre Leblond, un deuxième candidat, annonçait qu'il faisait le saut à l'investiture péquiste de Johnson devant une trentaine de partisans.

Certaine renommée dans Johnson

«Le comté de Johnson est un comté d'agriculteurs et de travailleurs», affirme d'entrée de jeu l'ouvrier de la Domtar en affirmant compter de nombreux appuis au sein de son milieu de travail de même qu'après des cultivateurs de l'endroit avec lesquels il a développé certains liens lorsqu'il travaillait pour les laiteries Carnation et Agropur.

Pierre Leblond s'est acquis une certaine renommée en pilotant no-

tamment les dossiers de la relance de l'ancienne usine Domtar, de l'usine de cogénération, de l'installation d'un parc industriel léger à Windsor et de l'élaboration d'un réseau de pistes cyclables. Il entend faire preuve de la même détermination pour les dossiers qu'il se propose de défendre à Québec.

«Je n'ai que 33 ans et je sais que ceux qui m'appuient sont pour la plupart âgés de 25 à 40 ans ou ce sont des personnes âgées qui veulent voir un jeune prendre la place. Souvent, les politiciens parlent d'emploi, mais sont bien loin de connaître la réalité. Moi je suis le seul candidat de Windsor et je me présente pour faire avancer les dossiers régionaux.»

Le maire Clément Nault de Bromptonville a déjà annoncé qu'il serait candidat à l'investiture péquiste.



Robert Gagné



Pierre Leblond

Roger Nicolet: une feuille de route impressionnante

Gilles DALLAIRE Magog

Peu d'Estriens, de naissance ou d'adoption comme l'est Roger Nicolet, peuvent présenter une feuille de route impressionnante autant que la sienne sur le plan politique comme sur le plan professionnel.

Ingénieur de carrière, il a été, comme maître d'oeuvre ou à un autre titre, associé à la réalisation de plusieurs projets de grande envergure qui ont profondément changé le visage des endroits où son savoir-faire a été employé. La Voie maritime du Saint-Laurent, la Place Ville-Marie, le nouveau campus de l'Université du Québec à Montréal, le Centre canadien d'architecture, le pont tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, l'Université du roi Aldulaziz de Djeddah, la Pyramide du Louvre, le Village olympique, la Place Bonaventure et la Tour du Canadian National, pour en nommer seulement quelques-uns, portent sa marque.

Né en 1931 à Bruxelles d'un père suisse et d'une mère belge, il est venu au Québec en 1955 dans le cadre d'un programme d'échange entre l'École polytechnique de Zurich et l'École polytechnique de Montréal où il s'est spécialisé dans la recherche sur la résistance des matériaux.

Après avoir été pendant quelques années à l'emploi de la Corporation de la Voie maritime du Saint-Laurent où il a été appelé à résoudre les problèmes de structure causés par les ponts levants, il a été associé à la construction de la Place Ville-Marie et aux études préliminaires à la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Il est en pratique privée depuis 30 ans et il est président de la firme de génie-conseil Nicolet, Chartrand, Knoll.

Établi à Austin au début des années 1970, il est maire de cette municipalité depuis 1977. Deux ans plus tard, il est devenu préfet du comté de Brome et, lors de la création des municipalités régionales de comté en 1982, il a été élu préfet de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog, poste qu'il a occupé sans interruption jusqu'à ce qu'il annonce hier soir, à la surprise générale, qu'il ne solliciterait pas un septième mandat.

Sa capacité de travail phénoménale, son dynamisme et surtout sa capacité d'unir dans la poursuite d'objectifs communs des hommes et des femmes peu enclins à travailler ensemble à cause d'intérêts différents, parfois opposés, lui ont valu d'être élu président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec en 1985. Il a occupé ce poste sans interruption depuis lors.

Tant comme maire d'Austin que comme préfet de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog et comme président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec, il a été un ardent défenseur de l'autonomie municipale. Il a aussi plaidé vigo-

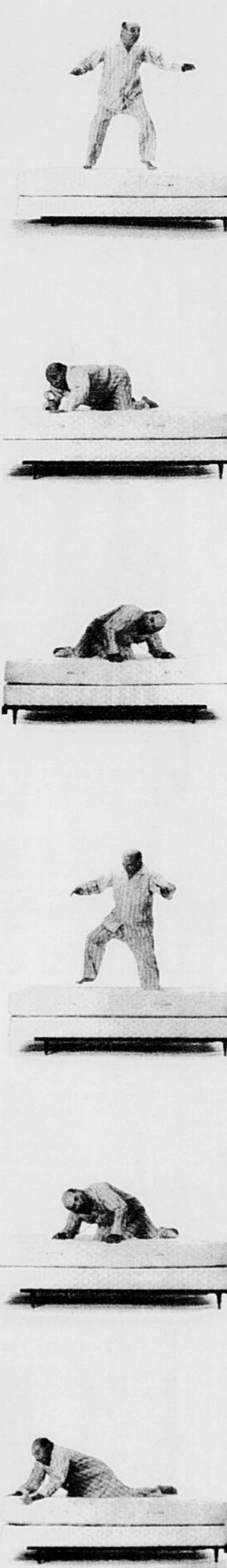
reusement en faveur de la prise en charge de la protection policière, de la surveillance des plans d'eau et de l'élimination des déchets par des organismes intermunicipaux.

M. Nicolet a livré un combat tout particulièrement acharné contre la dévolution aux municipalités du coût des services fournis par la Sûreté du Québec et il n'a renoncé à la lutte qu'après avoir épuisé tous les moyens légaux et autres à sa disposition.

Toutes les personnes qui ont été appelées à travailler avec ou contre lui reconnaissent sa largeur de vues, son intégrité et sa grande courtoisie.

Nos prix sont plus bas que les prix Club! Parce que nous sommes le fabricant. De plus, nous pouvons vous certifier un service de livraison, un service après vente et une garantie tout simplement imbattables.

Simplifiez-vous la tâche, VOYEZ LE VRAI MAÎTRE FABRICANT EN ESTRIE DEPUIS 1935



Ensemble haut de gamme «Impérial» garantie 10 ans 100%

39 x 75 po Prix cour. 1 106\$

AVEC COUPON **553\$**

54 x 75 po Prix cour. 1 364\$

AVEC COUPON **682\$**

60 x 80 po (queen) Prix cour. 1 602\$

AVEC COUPON **801\$**

77 x 80 po (king) Prix cour. 2 145\$

AVEC COUPON **1 073\$**

Ensemble de qualité Chiro Tecno Garantie 25 ans décroissante

39 x 75 po Prix cour. 722\$

AVEC COUPON **361\$**

54 x 75 po Prix cour. 928\$

AVEC COUPON **464\$**

60 x 80 po (queen) Prix cour. 1 049\$

AVEC COUPON **525\$**

77 x 80 po Prix cour. 1 423\$

AVEC COUPON **712\$**

Ensemble haut de gamme mousse Veltex

39 x 75 po Prix cour. 800\$

AVEC COUPON **400\$**

54 x 75 po Prix cour. 1 039\$

AVEC COUPON **520\$**

60 x 80 po (queen) Prix cour. 1 194\$

AVEC COUPON **597\$**

77 x 80 po Prix cour. 1 581\$

AVEC COUPON **791\$**

Nous payons les deux taxes pour vous! Paiements différés sans intérêt disponibles

Lors de votre achat de 150\$ et plus, obtenez une housse ainsi qu'une livraison gratuite.

Surplus de contrat à prix d'aubaine.

Quantité limitée.

Ex.: ensemble queen, valeur de 800\$, pour 350\$ plus taxes

Valide jusqu'au 22 janvier 1994

MATELAS HOUDE inc. 340, 10e Avenue Sud, Sherbrooke, 822-0801

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)
 Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.
 Une lueur d'espoir...
 Poste d'écoute
 Appels locaux: 564-2323
 Appels provenant de tous les autres endroits:
 Aucun frais.
 Composez 1-800-667-3841
 24 heures 7 jours

DUR, LES VACANCES!

LES CHATS COMME FELIX AIMENT *felix*

© QUAKER OATS CANADA 1993

MATELAS HOUDE inc.
 343, 10e Avenue Sud, Sherbrooke, 822-0801

Éditorial

Les yeux et les oreilles d'une région

La grande région estrienne peut se compter chanceuse à la suite du dernier remaniement ministériel du nouveau premier ministre, Daniel Johnson. Elle ne sort heureusement pas perdante de cette cure d'amaigrissement de 30 à 20 ministres. Au contraire, avec l'accès de Mme Monique Gagnon-Tremblay au prestigieux poste de vice-première ministre et de présidente du Conseil du trésor, l'Estrie reste aux premières loges du pouvoir politique.



Jacques PRONOVOST

L'entrée en scène du député de Frontenac, Roger Lefebvre (Justice), lui assure un autre fauteuil au conseil des ministres. Pour sa part, Yvon Vallières de Richmond, même s'il est rétrogradé, conserve un poste privilégié de confident de ces ministres en tant que whip du parti.

Et cela est particulièrement important. Qu'on le veuille ou non, une région dynamique a besoin d'être représentée là où les discussions se produisent, où les décisions se prennent. Tout député sans titre peut faire un bon travail de base, c'est par la connaissance des menus détails des projets gouvernementaux que le député-ministre permettra aux acteurs régionaux d'être privilégiés. Ils sont les yeux et les oreilles de nos décideurs locaux; ils en sont aussi les porte-voix.

Le nouveau cabinet de Daniel Johnson manque par ailleurs de cette

représentativité régionale. Douze des 21 membres de cette équipe sont de Montréal. Par défaut plus que par nécessité d'ailleurs.

Ce n'est que temporaire, l'année 1994 en étant une d'élection. Pendant les prochains mois seront d'une grande importance, la prochaine année déterminante, le mandat du prochain gouvernement capital. Si l'élection provinciale a lieu à l'automne comme prévu, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts et la reprise économique sera, espérons-le, déjà amorcée. La présence de Mme Gagnon-Tremblay au premier rang nous permet de croire que nous ne laisserons pas passer le train.

La députée-ministre de Saint-François ne fait toutefois pas l'unanimité au sein des forces régionales de concertation. En coulisse on lui reproche son manque de visibilité, son détachement apparent envers les causes régionales et le peu de retombées en région de son pouvoir d'influence. Il y a du vrai et du faux dans tout cela. Mais les critiques tiennent plus au fait de la personnalité peu flamboyante et de la discrétion de la dame. De son éthique personnelle aussi que tous ne partagent pas nécessairement. Elle n'est pas de celles qui font des déclarations fracassantes, qui se vantent sur les perrons d'église ou même qui distribuent des subventions qui n'en sont pas à tous les vendredis pour épater la galerie.

Son style se confond avec celui de son chef: calme, rigueur, discrétion. Professionnalisme et éthique ne signifient pas nécessairement froi-

deur. Il faut dépasser la partisanerie pour en saisir les nuances. L'efficacité passe souvent par d'autres voies que les actes d'éclat.

Mme Gagnon-Tremblay a réussi à signer une entente donnant plus de pouvoir discrétionnaire au Québec en matière d'immigration pendant une période trouble de guerre de juridiction. Cela ne donne rien comme tel à l'Estrie mais démontre une capacité de négociation intéressante chez la titulaire du difficile poste de présidente du Conseil du trésor. Elle avait mis à profit ce talent en 1991 afin de résorber la crise régionale qui secouait l'ACDE devenue le nouveau CRD (Conseil régional de développement de l'Estrie).

Par ailleurs, la région est aussi celle au Québec qui, après les grands centres, accueille le plus et le mieux les immigrants. Même si cela est difficile à saisir, il s'agit d'un enrichissement collectif pour la région réalisé sous son règne comme ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration. On dit aussi qu'elle a grandement favorisé la région quand celle-ci a obtenu plus que sa quote-part d'un programme spécial de relance en 1991.

Ses nouvelles fonctions pourraient n'avoir qu'un caractère éphémère compte tenu de l'élection à venir. Les péquistes qui se bousculent aux portes, principalement dans son comté, reniflent aussi l'odeur du pouvoir. L'important pour les Estriens, c'est que les politiciens qu'ils élisent y soient et puissent y exercer un rôle prépondérant.

POINT DE VUE

Des paniers de Noël pour camoufler l'injustice sociale

Je n'ai pas écrit cet article avant les fêtes parce que je crois que l'attribution des paniers de Noël est devenue une nécessité. La quantité des familles qui vivent continuellement sur la marge de leurs ressources est effrayante. Il n'est donc pas question d'être contre les paniers de Noël et la générosité des donateurs individuels et de ceux qui préparent et distribuent les paniers doit être applaudie.

Pourtant, le phénomène des paniers de Noël doit nous poser des questions, et plus le phénomène prend de l'ampleur, plus les questions deviennent angoissantes. Pour mieux faire comprendre cette angoisse, reprenons le vieux proverbe (chinois?): «Si tu rencontres quel-

dividus qui donnent, ceux qui préparent et distribuent les paniers sont tellement pris par leur travail et parfois tellement grisés par la charité qu'ils en oublient souvent que toute l'opération ne fait que camoufler l'injustice sociale. (...) Pas plus aujourd'hui qu'hier, on ne peut solutionner par la charité un problème causé par l'injustice. Et cela devrait être présent à la conscience de tous ceux qui participent à l'opération.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ceux qui enlèvent les cannes à pêche s'accommodent très bien de la générosité des donateurs de poisson. On annonçait récemment qu'un organisme de Montréal avait regroupé mille collaborateurs et que 700 compagnies avaient con-

Pour empêcher le monde de voir que le système est très malade

tribué aux dons nécessaires. L'an passé, une compagnie de bière faisait sa publicité à même les distributeurs de paniers. L'an passé aussi, le Stade Olympique, après l'événement de la poutre, a tenté de se refaire une image en emplantant son enceinte de cannes de conserves, etc. Ceux qui ont de l'argent dans notre société s'en tirent bien mieux, au moins à court terme, en enlevant les cannes à pêche et en aidant les donateurs de poisson. La générosité et la charité ferment bien des gueules qui auraient intérêt à crier. Dans une situation socio-économique comme celle que nous vivons, où la pauvreté s'élargit et s'approfondit, où l'argent est aspiré vers le haut, la générosité charitable est beaucoup plus économique qu'un minimum de justice. Elle est aussi beaucoup plus rentable politiquement. Elle bâillonne les victimes, endort les collaborateurs et fait vivre un bon nombre d'organisations (organisateur!)

La générosité charitable est beaucoup plus économique qu'un minimum de justice

tion des chômeurs et des assistés sociaux. Il faut constater aussi que ceux qui enlèvent les cannes à pêche s'empressent de les détruire, parce que la très grande majorité des emplois disparus ne réapparaîtront jamais, même s'il y a reprise économique, c'est-à-dire s'il y a plus d'argent qui circule. Ceux qui auront conservé leur travail auront vu leur charge de travail augmenter et ceux qui sont partis auront été remplacés par des machines. Je ne questionne même pas le processus. Ce qui m'angoisse, c'est que ce processus soit valorisé: l'économique aux dépens de l'homme, la reprise économique au profit du chômage.

Et voilà que deviennent nécessaires les donateurs de poisson. Pour bien montrer que je dis cela sans mépris, j'avouerai que je suis moi-même impliqué dans un réseau de donateurs de paniers de Noël. Mais nous jouons très bien le rôle: camoufler l'acné, cacher les boutons pour empêcher le monde de voir que le système est très malade. Ceux qui reçoivent les paniers seraient très mal venus de crier parce qu'ils sont entourés de générosité. Les in-

charitables.

Si j'ai voulu vous partager certaines de mes angoisses, mon objectif n'était pas d'attaquer les entreprises: leur finalité est de faire de l'argent et elles prennent les moyens à cet effet. Il n'était pas non plus d'attaquer ceux qui se font du capital sur le dos des pauvres en organisant la charité; il n'y a pas d'espoir de ce côté-là. Mon seul but est de faire prendre conscience au grand nombre des bénévoles généreux qui travaillent pour les paniers de Noël qu'ils jouent bel et bien le rôle de donateurs de poissons et que s'ils sont appelés à jouer ce rôle, c'est que, quelque part, des ramasseurs de cannes à pêche sont joyeusement à l'oeuvre, avec la bénédiction de ceux qui nous dirigent. Nous ne changerons rien si nous ne sommes pas conscients de ce qui se joue autour de nous. Comme le dit encore un proverbe: «Une grande voile est inutile à un bateau qui n'a pas de gouvernail.»

Gaston MICHAUD
Intervenant social
Racine



TRIBUNE LIBRE

L'injustice a besoin de mensonges

Le gouvernement de Jean Chrétien fait maintenant ce que Kim Campbell annonçait pendant la dernière campagne électorale: coupures de services et augmentation des impôts.

Avant l'élection, M. Chrétien disait qu'il créerait des milliers d'emplois et que cela augmenterait à tel point les revenus de taxes qu'il n'aurait pas à couper les services et

à augmenter le fardeau fiscal. Les électeurs québécois francophones n'ont pas cru le discours de M. Chrétien et M. Chrétien lui-même le croyait-il? Faut-il en conclure que notre premier ministre aime mentir?

À mon avis, le discours franc de Mme Campbell ne sera jamais accepté par les électeurs tant qu'ils verront que leur gouvernement pra-

tique l'injustice. Pourquoi les citoyens accepteraient-ils de payer plus de taxes quand ils savent que ces taxes servent à mettre des milliards \$ sur le tas des milliardaires?

Pourquoi accepteraient-ils des coupures de chômage et de services sociaux quand ils savent que leurs gouvernements versent plus de cinquante milliards \$ d'intérêts aux mieux nantis de la terre pour l'année 1994?

Seul le mensonge pouvait permettre à M. Chrétien d'accéder au poste de premier ministre pour mieux servir ses maîtres: ceux qui peuvent payer trois mille dollars pour un souper.

Non, M. Chrétien n'aime pas le mensonge. Il aime l'illusion du pouvoir.

Clermont Domingue

P.S: Bonne année 1994 à tous ceux et celles qui se préoccupent de l'avenir de nos enfants.

Le Christ est vivant!..

L'autre jour, je me suis rendu au guichet automatique pour un retrait. Quelques personnes attendaient l'ouverture de la caisse populaire. «As-tu reçu ton criss de cheques?», demande l'un sur un ton arrogant. Par la suite, j'avais un rendez-vous chez un commerçant pour une offre de services. Assis dans son bureau, il prit un appel: «Ça va bien en criss... dans le temps des Fêtes, y'a jamais de récession». Dans l'après-midi de la même journée, je pris l'autobus; un jeune parlait d'une cassette de musique à un autre: «La première toune est bonne en criss». Le soir

même, j'ai dû prendre un taxi à cause d'une pluie verglaçante; le chauffeur émit son opinion sur le temps dans ces mots: «Même si y fait pas beau, on a eu un criss de bel automne!».

Comme les magasins étaient ouverts le soir pendant cette période des Fêtes, j'ai eu droit à un dernier rappel de la venue prochaine de Jésus par le Minuit chrétien joué en musique au fond du centre commercial.

Vraiment, le Christ est vivant!..

Jacques Noël
Sherbrooke

QUESTION DU JOUR

Est-ce que des contraventions de stationnement à 30 \$ sont exagérées?



Michel Desloges, Sherbrooke: «Personnellement, je n'ai pas d'auto, mais c'est bien sûr que c'est trop élevé, 30 \$ pour une amende de stationnement.»



Chantal Bourget, Sherbrooke: «Oui, je trouve. C'est trop élevé. Nous venons tout juste d'en recevoir deux de suite.»



Gaston Bureau, Sherbrooke: «Oui, c'est trop. Les autorités municipales devront baisser les amendes.»



Réal Lessard, Rock Forest: «30 \$, c'est trop élevé. Ça pourrait être meilleur marché. Les gens respecteraient autant les règlements... Ce n'est pas aussi grave que les excès de vitesse.»



Claude Arguin, Lac-Mégantic: «C'est trop cher. 30 \$ pour un simple stationnement. Bien souvent ce n'est que pour quelques minutes de retard.»

**OFFRE
D'UNE
DURÉE LIMITÉE**

L'OFFRE ULTIME

2,9%*

DE TAUX DE CRÉDIT JUSQU'À 48 MOIS



Escort

Aerostar

Ford Tempo

Mercury Topaz

L'OFFRE S'APPLIQUE AUSSI AUX :

- Festiva
- Mercury Cougar
- Lincoln Mark VIII
- Mercury Tracer
- Ford Crown Victoria
- Ford Ranger
- Ford Mustang
- Mercury
- Ford Econoline
- Ford Taurus
- Grand Marquis
- Ford Bronco
- Mercury Sable
- Lincoln Town Car
- Ford Série F
- Ford Thunderbird
- Lincoln Continental

POUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD, MERCURY ET LINCOLN 1993.



Économisez jusqu'à 7 000 \$ à l'achat de tout véhicule neuf Ford, Mercury ou Lincoln†.

Composez le **1 800 465-CIBC**

Composez le **1 800 387-4966** pour en savoir plus sur tous les véhicules Ford.



Des idées qui font du chemin.

Du 17 janvier au 4 février, encouragez l'équipe olympique canadienne en signant la bannière «En route pour Lillehammer» chez un concessionnaire Ford ou Lincoln Mercury.



En route pour Lillehammer.

* L'offre de taux de crédit s'applique à tous les modèles Ford 1993, exception faite du Ford Explorer. Cette offre s'applique aux modèles en stock chez les concessionnaires, et les quantités sont limitées. L'offre de taux de crédit ne peut être utilisée conjointement avec aucune autre offre. Le terme maximal du prêt est de 48 mois sur approbation de crédit. Exemple : Pour un prêt de 10 000 \$ à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %, les mensualités sont de 220,90 \$ pendant 48 mois et le coût de l'emprunt est de 603,20 \$. Le coût total de l'emprunt est de 10 603,20 \$. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. † Économisez jusqu'à 700 \$ de remise par an, soit 3 500 \$ en tout, avec la Carte CIBC Ford VISA, et jusqu'à 1 400 \$ par année ou 7 000 \$ en tout, avec la Carte CIBC Ford VISA Or, applicable à l'achat ou à la location-bail d'un véhicule neuf Ford, Mercury ou Lincoln. Certaines conditions, ainsi que des frais annuels, s'appliquent. Remarque : vous sur ce programme CIBC et Ford du Canada. Titulaires de licence de cette marque.

Arts et spectacles

Michel Louvain, un succès basé sur le respect du public

LA MAISON DU CINÉMA
63, KING OUEST, 566-8782
LUNDI, MARDI ET MERCREDI : \$4.00\$

HOLLY HUNTER HARVEY KEITEL
La Pionnière
PIANO
HORAIRE: 7:00 - 9:20

les Valeurs de la Famille
Addams
V.F. DE "ADDAMS FAMILY VALUES"
HORAIRE: 7:05 - 9:15

JULIA ROBERTS
L'AFFAIRE PÉLICAN
VERSION FRANÇAISE DE "PELICAN BRIEF"
HORAIRE: 6:45 - 9:25

MICHAEL KEATON NICOLE KIDMAN
Ma Vie
JUSQU'À JEUDI "FRANÇAISE DE 'MY LIFE'"
HORAIRE: 9:00

CHARLES GRODIN
Beethoven II
VERSION FRANÇAISE DE "BEETHOVENS 2"
LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
HORAIRE: 7:10 - 9:10

cdonald's présente
MATUSALEM
HORAIRE: 6:55

ANTHONY HOPKINS EMMA THOMPSON
VESTIGES DU JOUR
HORAIRE: 6:50 - 9:30

CINÉMA CAPITOL
59 KING EST 565-0111
MARDI ET MERCREDI : \$4.25

MME. DOUBTFIRE
LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
Tous les jours: 2:15 - 4:35 - 7:00 - 9:20

Trois-Rivières (PC)

Les chanteurs de charme ne sont plus très à la mode? Michel Louvain, lui, nous prouve le

EDITH BUTLER



RUDELUCK

SAMEDI 22 JANVIER À 20 h 30
SOIRÉE SPÉCIALE POUR ADOLESCENTS 6^e
avec la participation financière de la Ville de Magog



28 et 29 JANVIER À 20 h 30

MARIE-LISE PILOTE

EN PRÉMIÈRE: SON TOUT NOUVEAU SPECTACLE

LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG
RÉSERVATIONS: 847-0470
LaTribune

contraire. A 56 ans, il conserve sa cote d'amour auprès du public. Une popularité qu'il explique par le respect qu'il porte à ses admirateurs, pour lesquels il se dévoue totalement.

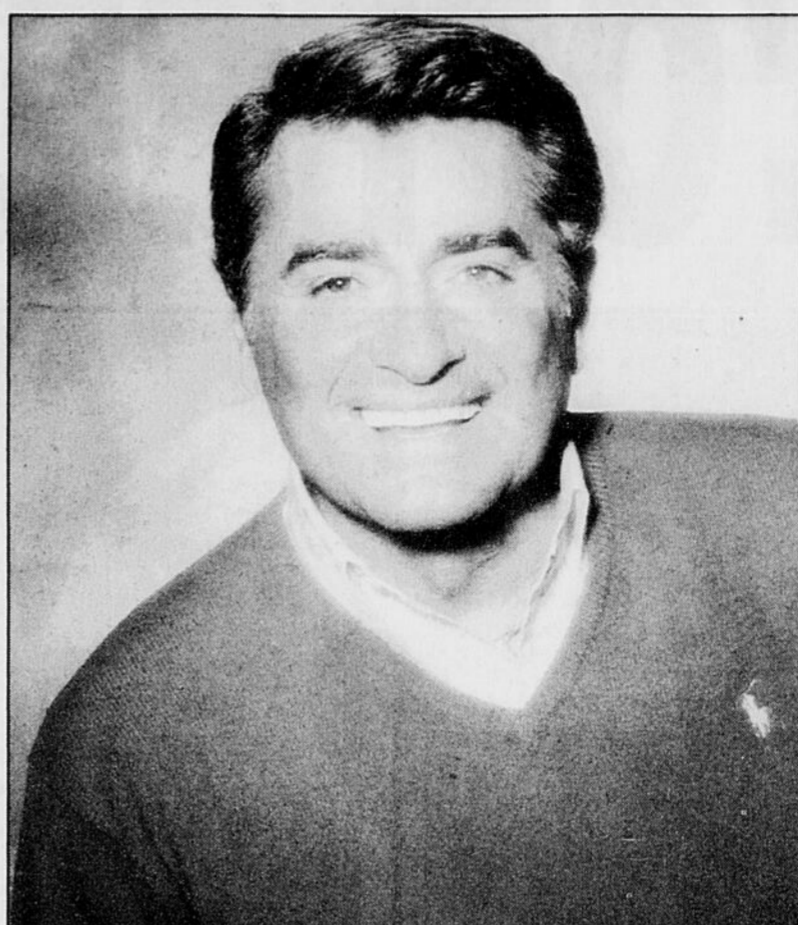
«J'ai toujours été correct pour mon public: je ne suis pas une tête enflée. J'ai été élevé comme ça. Mes parents étaient pauvres et on a été éduqué correctement. Je dis que l'éducation c'est bien important. C'est comme la fondation d'une maison: elle reste debout longtemps si la base est solide. Moi, j'ai toujours respecté le public et je pense qu'il sent ça. Je ne joue pas de jeux et je suis honnête avec mon public. Je l'aime.»

Importante tournée

Michel Louvain vient de compléter une importante tournée à travers la province pour faire la promotion de son dernier album «Je déclare l'amour». Il aurait pu ne s'en tenir qu'aux grands centres. Mais le chanteur populaire a voulu se rendre dans les moindres recoins du Québec, de même qu'au Nouveau-Brunswick, afin de se rapprocher davantage de son public.

En dépit de ses 36 années de carrière dans la chanson, Michel Louvain n'a toujours pas remporté de Félix. Plusieurs ont été surpris lors du dernier gala de l'Adisq, de voir que son dernier disque n'était pas en nomination. La raison? C'est ainsi que l'a voulu sa compagnie de disques, BMG-Québec.

«L'album est sorti à la fin de mai et il faut s'enregistrer à la fin de mai pour être en nomination.



Michel Louvain: «Je ne joue pas de jeux et je suis honnête avec mon public. Je l'aime.»

BMG a dit: «On ne t'enregistre pas cette année, mais l'an prochain». Il faut laisser au disque le temps de faire son chemin auprès du public.

sinon il n'aurait pas passé: il aurait été trop près du gala en octobre. Mais le monde ne sait pas ça. Les gens m'arrêtaient et me disaient: «Vous n'êtes pas en nomination cette année.» Je leur disais que je n'étais pas inscrit.»

Michel Louvain est toutefois confiant de voir l'album être honoré lors de la prochaine remise des Félix. Mais en même temps, il n'écarte pas la possibilité qu'on ne le retienne pas. «A moins qu'on me boude, dit-il. Pour moi, les arrangements sont assez extraordinaires. Les paroles des chansons, ce ne sont pas des textes que j'ai l'habitude de chanter, et c'est ça que je voulais. Mais au moins, je souhaite que l'Adisq regarde ça. S'ils n'aiment pas Louvain, qu'ils s'attendent au contenu, aux arrangements, puis au son.»

Sur ce dernier point, il note qu'il faut remonter au début de sa carrière pour retrouver pareille qualité. «Je n'ai jamais eu un album avec un son comme celui-là. J'ai eu ça au début de ma carrière, avec 25 violons. Mais là, c'est vraiment le

son radiophonique d'aujourd'hui. Mais il y a encore des stations de radio qui me boudent, déplore-t-il. Mais je ne suis pas tout seul. L'industrie du disque est snob, c'est épouvantable.»

Le chanteur ne s'en cache pas: il n'est pas d'accord avec la politique des stations de radio. «C'est un gars qui décide la musique qui est jouée, qu'est-ce que le peuple doit entendre. La radio est supposée appartenir au peuple. Celui-ci n'entend même pas ce qu'il veut», soulève-t-il sur un ton qui traduit bien ses sentiments sur le sujet.

Michel Louvain n'a enregistré que des disques en français. Un album est bien sorti aux États-Unis en 1965, mais les chansons étaient toutes françaises. «Tout était écrit en anglais sur la pochette mais les chansons étaient en français, se rappelle-t-il. Je n'ai jamais fait de disque en anglais. Ce n'était pas la mode de chanter en anglais dans ce temps-là. Aujourd'hui, tout le monde se tourne un peu vers ça: Céline, Roch... Mais dans mon temps, ce n'était pas nécessaire.»

Et la chanson engagée? «Je ne touche pas à ça: je suis bien délicat là-dessus. Même que ça fait trois années de suite que je refuse de participer aux fêtes du Canada, justement pour ne pas être identifié. Si c'était pour le Parti québécois, je refuserais aussi. Même si on m'offrirait 10 000 ou 15 000 \$. Je ne veux pas m'identifier comme d'autres, je veux être neutre.»

S'il n'en tenait qu'à lui, Michel Louvain retournerait à la télévision. Il aime ce médium, et quelques projets lui trottent dans la tête. «J'aimerais avoir une émission qui serait du style cabaret avec tables et chaises et y présenter la relève, les artistes actuels et aussi les anciens qui n'ont plus de place pour se produire. D'ailleurs c'est dans mon plan de soumettre une formule à Guy Cloutier. Il y a quelque chose qui s'en vient parce qu'on commence à m'approcher pour l'automne prochain. J'aime la télévision, ça me manque beaucoup.»

Prochain spectacle

Mais pour l'instant, il travaille sur son prochain spectacle, qui, annonce-t-il, sera moins «glamour» que les précédents. «La conception est très avancée. J'ai changé les musiciens, ça va être complètement différent. Avant, je venais ici avec des danseurs et beaucoup de flâflâ: c'est fini ça. Ça coûtait trop cher, on ne peut plus se permettre ça.»

Jean-Marc Parent à Thetford Mines

Thetford Mines (NF)

Spect-Art ouvrira la seconde moitié de sa saison artistique 1993-1994 avec l'humoriste Jean-Marc Parent.

Ce spectacle sera présenté à la salle Duchasault dimanche le 23 janvier prochain. Les billets sont disponibles aux endroits habituels.

LA MAISON DU CINÉMA
63, rue King ouest (819) 566-8782

CAMÉRA D'OR
CANNES 1993

l'odeur de la Papaye verte Un film de Tran Anh Hung

DÈS DEMAIN: 9:10

GoldStar TÉLÉCOULEUR 20" 299^{99\$}

GoldStar 26" STÉRÉO 527^{99\$}

Gbra TÉLÉPHONE SANS FIL 88^{99\$}

NIKKO RÉPONDEUR 49^{99\$}

GoldStar VIDÉO "BILINGUE" 247^{99\$}

Sherwood MIDI-CHAÎNE AUDIO 777^{99\$}

YAMAHA CHAÎNE AUDIO LASER 5 DISQUES 797^{99\$}

JVC VIDÉO HAUTE QUALITÉ 297^{99\$}

LIQUIDATION TOTALE JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

2244, RUE KING OUEST, SHERBROOKE 823-5501

FAMOUS PLAYERS
Cinéma 3050 Boul. PORTLAND 565-0366

CARREFOUR DE L'ESTRIE PRIX POUR 14 À 17 ANS: 5.50\$

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

KURT RUSSELL VAL KILMER
LA JUSTICE EST EN MARCHÉ
TOMBSTONE DUEL AU SOLEIL

Chaque ville a son histoire. Tombstone a sa légende.

TOUS LES SOIRS À 7 h 10 ET 9 h 15. — SAMEDI ET DIMANCHE À 2 h 45, 7 h 10 ET 9 h 45.
VERSION FRANÇAISE.
DÈS DEMAIN À 6 h 50 ET 9 h 25.
SAMEDI ET DIMANCHE À 2 h 40, 6 h 50 ET 9 h 25.

Walt Disney PICTURES
Ce n'est pas une question d'âge. De force. Ou d'habileté. C'est une affaire de détermination.
L'ENFER BLANC
Inspiré par l'incroyable et véritable histoire.

VERSION FRANÇAISE
DÈS DEMAIN À 7 h 00 ET 9 h 10.
SAMEDI ET DIMANCHE À 2 h 50, 7 h 00 ET 9 h 10.

TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION... LA CONSTRUCTION